

Rapport annuel 2019

L'exercice 2019 aura été le dernier placé sous le signe de la formule de partenariat en vigueur de longue date entre Église et État. En conséquence, le Comité s'est penché de près sur la préparation de l'avenir.

1. Effectif des membres

L'effectif des membres est resté inchangé.

	Total paroisses au 31.12.2019	Membres au 31.12.2018	Membres au 31.12.2019
Réformées évangéliques			
- paroisses	204	192	192
- paroisses générales	3	3	3
Catholique-romaines			
- paroisses	33	29	29
- paroisses générales	1	1	1
Catholiques chrétiennes			
- paroisses	4	4	4
Autres organisations	1	1	1
Total	246 (100 %)	230 (93,5 %)	230 (93,5 %)

2. Comité

Le Comité a réglé les affaires ordinaires dans le cadre de 11 séances d'une demi-journée. Beaucoup de travail a une fois encore été abattu au sein de groupes de commissions.

Lors de l'Assemblée générale 2018, deux nouveaux membres ont été élus au Comité. Il s'est donc agi de procéder à une réorganisation interne, notamment de répartir les différents domaines.

Soulignons que nos deux nouvelles collègues se sont très bien intégrées. Nous avons par ailleurs le plaisir de constater qu'une grande partie du Comité est constante depuis plusieurs années, ce qui signifie toutefois aussi que certains changements, de génération, ne tarderont pas à intervenir. Le Comité fera cependant en sorte que ces derniers se fassent de manière échelonnée dans le temps. La visite annuelle dans une paroisse réformée évangélique et une paroisse catholique romaine a une fois de plus été très enrichissante.

3. Administration

Le Comité tient à souligner l'agréable collaboration avec:

- notre secrétariat, l'administration de la paroisse générale réformée évangélique de Thoune, qui a très bien géré de transfert de notre dossier, suite à la retraite de la personne responsable ;
- Mme Brigitte Holzer – de l'entreprise ei-dot, Uttigen – qui s'occupe de notre secrétariat avec le plus grand soin, une bonne dose de créativité et un engagement hors pair ainsi que
- M. Roman Koch, Belp, qui s'occupe de notre site Internet avec compétence et flexibilité, ce qui nous décharge énormément.

Nous les remercions tous vivement pour leur précieux soutien et leur travail compétent.

4. Tâches courantes et prestations

Nos prestations – premières consultations juridiques, informations relatives à la gestion du personnel ou questions de comptabilité – ont à nouveau été très sollicitées.

Par ailleurs, le Comité a défendu les intérêts des paroisses dans le cadre de différentes procédures de consultation relatives à des projets législatifs des Églises ou du canton.

Aujourd'hui, deux organes spécialisés, jouissant d'une haute compétence, apportent leur soutien au travail dans les paroisses.

- Sous la direction engagée de Christian Meier, Toffen, le groupe d'experts – composé de MM. Jean-Jacques Amstutz, Rolf Christen, Stefan Nägelin, Patrik Rüttimann, Hanspeter Stübi et Markus Stoll – met à jour et complète les outils de travail mis à disposition sur notre site Web pour le travail comptable dans les paroisses.
- Notre nouvelle équipe de réviseurs – Mme Tanja Lüthi-Riedweg et MM. Jean-Jacques Amstutz, Werner Kummer, Roland Perrenoud et Urs Wandfluh – a très bien entamé son activité, sous la coordination soigneuse de Mme Uschi Stämpfli. Elle assure une révision des comptes de qualité dans les deux régions linguistiques de notre canton. Il s'agira toutefois d'inscrire de façon plus formelle cette prestation dans les statuts de notre association.

5. Projets

- Dans le cadre de la récente réglementation en rapport avec la modification du partenariat entre Église et État, notre association a participé à l'élaboration des bases relatives à la présentation de rapports sur les prestations des paroisses. Il s'agissait surtout de concevoir judicieusement les rapports concernant les prestations fournies par les bénévoles. À cet effet, la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques a institué un groupe de travail. Étant donné que les directives concernant le travail bénévole ont été publiées un peu tard, notre association a pris l'initiative d'organiser fin avril/début mai, en collaboration avec le délégué aux affaires ecclésiastiques et avec les Églises nationales, quatre réunions d'information décentralisées. Ces rencontres seront l'occasion pour les conseillers paroissiaux de s'informer encore une fois et d'éliminer d'éventuelles incertitudes à l'issue des premières expériences pratiques.
- Nous sommes heureux de voir l'accueil très positif réservé à notre première offre de formation continue proposée en association avec le Bildungszentrum für Wirtschaft und

Dienstleistung (bwd, centre de formation pour l'économie et les prestations de service). L'intérêt pour la formation destinée aux collaboratrices et collaborateurs des secrétariats paroissiaux a été tel que nous en avons immédiatement organisé une deuxième et en envisageons même une troisième.

- En vue de soutenir encore mieux les paroisses à l'avenir, nous avons préparé une enquête sur les besoins de nos membres pour le début de l'année 2020.

6. Collaboration avec nos partenaires

La collaboration avec nos partenaires, le canton, les Églises nationales et la Société pastorale réformée évangélique s'avère constructive et se déroule dans un esprit positif.

Nous tenons à souligner également la grande valeur de notre étroite coopération avec la « Vereinigung bernischer Kirchenverwalter » (fédération des administrateurs d'Église bernois), dont le représentant Christoph Wagner siège au Comité avec voix consultative, et nous soutient ainsi dans notre travail.

Enfin, il me tient à cœur d'exprimer ma profonde gratitude aux membres de notre association pour la confiance qu'ils nous témoignent ainsi que pour l'agréable coopération, toujours empreinte d'une grande compréhension.

Berne, en février 2020